

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 MARS 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Julien-Simon Gross.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né en Lithuanie, le 28 octobre 1804; obligé de fuir sa patrie après avoir pris part aux efforts de ses concitoyens pour recouvrer leur indépendance, il trouva un asile en Belgique, où son instruction et ses talents lui procurèrent bientôt une position honorable.

Dès 1832 il fut employé, en qualité de dessinateur, à la fonderie royale de canons, à Liège, et une attestation jointe au dossier établit qu'il n'est pas seulement un parfait dessinateur, mais qu'il possède encore des connaissances en mathématiques et en architecture.

Depuis le 11 janvier 1839, il est attaché, comme dessinateur, à l'inspection des armes de guerre à Liège, et il remplit ces fonctions à l'entière satisfaction de ses chefs.

Les autorités rendent hommage à la bonne conduite du pétitionnaire, et elles appuient sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.